

Association Cheval Découverte
Compte-rendu de la réunion du comité directeur
Le 21 Janvier 2021, en visio conférence

<u>Membres</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents excusés</u>	<u>Absents</u>
Jean	X		
Anne		X	
Laurine		X	
Céline	X		
Sébastien		X	
Lucie	X		
Pascal C.	X		
Elizabeth	X		
Antoine		X	
Andréa	X		
<u>Invités</u>	<u>Présents</u>	<u>Absents Excusés</u>	<u>Absents</u>
Léa	X		

Ordre du jour :

- Organisation de l'assemblée générale
- Questions diverses

Organisation de l'assemblée générale :

- L'assemblée générale se déroulera le samedi 06 Février 2021 à 16h45, dans le petit manège.
- L'assemblée devra être réunie dans les plus brefs délais, afin d'anticiper de futures restrictions qui pourraient empêcher sa tenue, pour l'instant l'association est à jour (les dates limites ont été repoussées à cause de la pandémie).
- Sa tenue le samedi après-midi devrait permettre de faire en sorte que tous les collègues de l'association soient représentés.
- L'assemblée se tiendra d'une manière plus succincte que d'habitude afin de permettre à tous d'être rentrés avant le couvre-feu.
- La convocation à l'assemblée sera accompagnée d'un appel à rejoindre le comité directeur.

Questions diverses :

- Le bilan financier étant négatif, des pistes sont à envisager pour réduire les dépenses : la question du forfait internet a été abordée, le coût (48 €/mois) semble trop élevé pour la faible utilisation qui en est faite. Pascal se chargera de démarcher d'autres fournisseurs.
- Le calendrier des manifestations a été établi, il sera présenté lors de l'assemblée générale. Il sera aussi envoyé aux adhérents et mis en ligne sur le site de l'association.
- L'idée de mise en place d'une boutique est maintenue, un devis a été réalisé auprès de l'entreprise locale « CantalShop » pour des sweaters (adultes / enfants), des sacs de sport et des mugs, Tous sertis du logo de l'association Cheval Découverte.
- Léa a attiré l'attention sur le fait que les logos devraient être affichés dans le dos, les dossards lors des compétitions devant afficher le numéro devant, le logo serait ainsi non visible.
- Une convention de partenariat devrait signée avec Décathlon Aurillac. Pascal s'en occupe.
- La décision de retirer le distributeur de boissons a été prise (voir la possibilité d'avoir un petit distributeur à la place), la machine à café sera maintenue en place. Pascal s'en occupe.
- Pascal a attiré l'attention sur le fait que les permanences sont de moins en moins facile à assurer (surtout celle du mercredi après-midi). Léa a rappelé qu'il est possible que des personnes non membres du bureau peuvent assurer les permanences, au moins pour l'accueil et la surveillance des enfants avant et après les cours. Pascal assure la prochaine permanence du mercredi et parlera aux parents afin de leur proposer de faire l'accueil.